

Le Mag

CHÂTEAUBERNARD

MARS 2021 - N°3

Merci !

DANIEL BOYER
Maire 2008 - 2014



FFDSB
FÉDÉRATION FRANÇAISE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

COLLECTES DE SANG 2021

MARDI 6 AVRIL	15H30 - 19H30	CHÂTEAUBERNARD Salle des fêtes des Pierrières
LUNDI 3 MAI	8H30 - 12H30	CHÂTEAUBERNARD Salle des fêtes des Pierrières
LUNDI 7 JUIN	8H30 - 12H30	CHÂTEAUBERNARD Salle Jean Tardif
LUNDI 5 JUILLET	15H30 - 19H30	CHÂTEAUBERNARD Salle des fêtes des Pierrières
LUNDI 2 AOUT	8H30 - 12H30	COGNAC La Salamandre
LUNDI 6 SEPTEMBRE	15H30 - 19H30	CHÂTEAUBERNARD Salle des fêtes des Pierrières
LUNDI 4 OCTOBRE	8H30 - 12H30	CHÂTEAUBERNARD Salle Jean Tardif
MARDI 2 NOVEMBRE	15H30 - 19H30	COGNAC La Salamandre
LUNDI 6 DÉCEMBRE	8H30 - 12H30	CHÂTEAUBERNARD Salle Jean Tardif

ÊTRE BIEN HYDRATÉ - NE PAS ÊTRE À JEUN. - ÊTRE ÂGÉ DE 18 ANS - SE MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.



dondesang.efs.sante.fr

0 800 744 100

Service & appel
gratuits



Sommaire

Édito	3
Nature	4
Cadre de Vie	8
Vie Scolaire	12
Hommage	16
Focus	18
BA 709	22
Vie des Entreprises	23
Vie Associative	24
Culture	26
Infos Communales	30
Expression des Élus	35

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr
Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard :
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Impression : Atelier Graphique du Cognaçais
Dépôt légal : en cours

La Mairie de Châteaubernard et Atelier Graphique du Cognaçais s'engagent dans une démarche éco-responsable. Soucieux de répondre aux préoccupations environnementales, votre magazine "Le MAG" est imprimé sur papiers écologiques issus de forêts gérées durablement. 

Édito



Arrivé dans notre région comme médecin militaire, Daniel Boyer a été vite adopté par Châteaubernard, ou bien est-ce peut-être lui qui a adopté Châteaubernard ? Toujours est-il que ce fut le début d'un long compagnonnage, en tant que médecin, puis conseiller municipal, adjoint, et enfin maire. Très présent dans les associations, la fin de son mandat ne signifia nullement la fin de son activité, et nombreux sont ceux qui ont pu le rencontrer encore récemment au cours des multiples activités qui animent la commune.

Toujours disponible, toujours attentif, toujours chaleureux, le médecin a connu une large clientèle qui dépassait de beaucoup le territoire communal. Président de Sports et Loisirs, il a favorisé le développement des activités sportives des plus jeunes comme des adultes, dirigeant et spectateur assidu des compétitions, heureux de remettre des récompenses méritées. Engagé dans les associations humanitaires, sa générosité et sa gentillesse ont fédéré les adhérents au bénéfice des plus démunis, des oubliés de la justice, des migrants.

Maire, son empreinte sur Châteaubernard est considérable, puisque nous lui devons le Pôle Enfance, les jardins partagés, la tribune du stade de foot, la chaufferie bois, la réorganisation de la mairie et la modernisation des services techniques, la conception du Castel, des équipements toujours adaptés et qui rendent attractive notre commune. Soucieux du bien-être de ses concitoyens, il a apporté sa pierre à l'essor de la ville, accompagnant l'accroissement de sa population, et tenant sa place dans l'agglomération naissante.

Alors, ce n'est pas seulement un ancien maire que nous perdons, c'est un ami. Un ami de Châteaubernard, un ami des Castelbernardins, un ami de chacun à qui il prêtait une attention sans partage, car l'amitié ne se divise pas mais se multiplie, une arithmétique qu'il maîtrisait tout naturellement.

Les pages qui lui sont consacrées dans ce numéro sont un hommage à l'homme qu'il fut, au maire qui nous a ouvert la voie, à l'ami que nous regrettons. C'est peu, mais à qui donne beaucoup, il est difficile de rendre autant. D'autres s'en chargeront au centuple.

Votre Maire
Pierre Yves Briand

COMITÉ NATURE

MOUTONS ET POULES collaborent pour la bonne cause

DU PATURAGE...

Ne soyez pas étonné-e de découvrir, d'ici quelques semaines, une famille de moutons en train de goûter à l'herbe de nos terrains communaux, aux Vauzelles ou près du Castel. En effet, sur des critères liés à leur végétation, leur topographie, leur surface, ces deux sites expérimentaux ont été choisis pour accueillir une partie du troupeau d'une jeune entreprise locale, les Tondeuses de Rouill'Bouc : une assistance très spéciale pour l'entretien des nos surfaces enherbées !

L'expérience montre que cette solution douce de gestion des espaces naturels permet à la fois de maîtriser la croissance des végétaux et de préserver la biodiversité, tout en apportant un élément bucolique et reposant dans nos paysages.



Les moutons sont de précieux collaborateurs dans la gestion écologique des espaces.

Avantages de l'écopaturage

- Réduction des déchets verts à la source.
- Réduction significative des moyens mécaniques
- Suppression des produits chimiques
- Réduction des nuisances sonores
- Développement de la biodiversité.
- Lutte contre les espèces invasives
- Diminution des coûts de gestion



... AU POULAILLER

Nos deux écoles élémentaires accueillent des poules. C'est utile, amusant et c'est surtout un formidable outil pédagogique pour l'équipe éducative.

Parce qu'il permet d'utiliser la plupart des déchets organiques produits par la cuisine, le poulailler est une bonne solution pour la réduction de nos déchets à la source. Nos sacs noirs maigrissent à vue d'œil et l'on évite transports et traitements laborieux.

En échange de nos bons déchets, les poules nous offrent leurs bons œufs : que demander de mieux ?



Les poules sont d'excellentes auxiliaires écologiques et pédagogiques.



La redevance spéciale des collectivités

une incitation forte pour réduire drastiquement les déchets dans nos espaces publics, écoles, associations...

Produire moins de déchets... Ce n'est plus une option mais une obligation, tant le traitement de nos poubelles devient coûteux et la destruction impossible de certains déchets une véritable bombe à retardement pour les habitants du monde entier.

Appliquée aux entreprises, artisans et commerçants depuis 2008, la redevance spéciale est destinée à financer les coûts d'enlèvement, de transport et de traitement de leurs déchets. Pour des raisons d'équité et surtout pour sensibiliser tout un chacun, l'exonération que Calitom accorde aux collectivités pour leurs poubelles noires prendra fin en 2022.

En facturant à celui qui produit les déchets le coût réel du service, la redevance spéciale incite chaque établissement à s'interroger sur sa production de déchets.

A Châteaubernard sont concernées les poubelles noires des écoles, du cimetière, des salles associatives, des lieux culturels et sportifs, des

marchés, de la mairie et des services techniques. L'année 2021 va être consacrée à l'estimation de la nature et du volume des déchets produits par chaque lieu concerné. La recherche de pistes de réduction permettra d'évaluer au plus juste les besoins en bacs et de limiter les fréquences de collecte. L'intérêt est bien évidemment de réduire au maximum les déchets.

La ville de Châteaubernard sera accompagnée par les services de prévention/réduction et collecte des déchets de Calitom et de Grand Cognac.

Les collectivités ont un devoir d'exemplarité en matière de réduction des déchets. Elles doivent être en mesure d'accompagner les habitants et les entreprises dans une démarche préventive. Il n'est plus temps de tergiverser : où que nous allions, nous croulons sous le poids des déchets " évitables ". Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de contribuer au changement, quoi que nous fassions et où que nous nous trouvions.

REBOISEMENT, du vert et des fruits...

Nous vous l'annoncions dans le précédent Mag, la ville de Châteaubernard a fait le choix de lancer des programmes de reboisement. Le site situé entre la résidence des Chênes et le cimetière du Breuil, s'est vu doté de différentes variétés d'arbustes. Il ne vous reste plus qu'à découvrir par vous-même ces arbres en devenir.

Le premier espace reboisé à Châteaubernard se trouve tout près de la résidence des Chênes.

C'est une parcelle de 3000 m² qui vient de faire l'objet d'une plantation d'une cinquantaine d'arbres d'essences locales variées.

Outre son caractère apaisant et éducatif, le reboisement présente de nombreux avantages comme :

- l'enraiment de l'érosion,
- la rétention de l'eau dans le sol,
- la baisse de la température ressentie
- la réduction de la pollution de l'air

Ce nouveau bosquet sera bientôt bordé par un cheminement doux et l'espace restant du côté des habitations accueillera un verger public. Rendez-vous d'ici deux ou trois ans pour les premières récoltes !





Label Ecocert «En Cuisine»

s'engager pour une restauration collective durable
+bio +locale + saine.



La restauration scolaire vers une démarche progressive et positive !

Chose promise, chose due, le conseil municipal a validé le principe de labellisation du service de la restauration scolaire. Le label "En cuisine" est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective bio qui impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement. Il prend en compte les enjeux sociétaux, environnementaux et de santé publique des établissements de la restauration collective en trois niveaux de labellisation

Pourquoi un label ?

- **+ BIO** : pour proposer toute l'année un choix varié de produits biologiques, réduire l'impact des pesticides dans l'assiette et favoriser une agriculture qui préserve l'environnement et la biodiversité.
- **+ LOCAL** : pour promouvoir les filières courtes et équitables, réduire l'empreinte carbone des menus et créer du lien avec les producteurs bio les plus proches.
- **+ SAIN** : pour respecter l'équilibre nutritionnel, favoriser la diversité alimentaire, les fruits et légumes de saison, les protéines et aliments de qualité.
- **+ DURABLE** : pour sensibiliser les convives à l'écologie, la lutte contre le gaspillage et limiter les substances toxiques et l'impact de l'activité du restaurant sur l'environnement.

	 Niveau 1	 Niveau 2	 Niveau 3
+ bio	Au moins 10% de bio et 10 composantes par mois	Au moins 30% de bio et 30 composantes par mois	Au moins 50% de bio et 50 composantes par mois
+ local	Au moins 1 composante bio et locale de la fourche à la fourchette par mois	Au moins 4 composantes bio et locales de la fourche à la fourchette par mois	Au moins 10 composantes bio et locales de la fourche à la fourchette par mois
+ sain	Des menus clairs et contrôlés Pas d'OGM Des additifs interdits	+ Formation des cuisiniers + de consommation de fruits et légumes de saison	+ Graisses hydrogénées interdites + de céréales complètes + repas cuisinés sur place
+ durable	Sensibilisation à l'écologie et au gaspillage	+ Lutte anti-gaspillage + Gestion globale des déchets + 1 action écologique (au choix)	+ Eco-détergents et vaisselle + au moins 1 nouvelle action écologique (au choix)

Les enfants mangent local

Qui dit local dit au plus près de chez nous. Ce qui compte, c'est le trajet effectué par les marchandises pour leur acheminement de l'espace de production jusqu'au point de vente, d'où la notion de circuit court.

Outre ses bénéfices écologiques et économiques évidents, l'approvisionnement local va de pair avec le goût !



Carottes

Maraîcher La Robinerie, 17520 Jarnac-Champagne
Producteur

Betteraves

Maraîcher La Robinerie, 17520 Jarnac-Champagne
Producteur

Pommes de terre

Jean Paul Ridois 17520, Neuillac
Exploitant agricole

Kiwis

EARL Gendronneau, 17770 Saint Cesaire
Exploitant agricole

Variétés de pommes, fraises etc...

Domaine du Calumet M Jean-François Bodet,
16100 Saint Laurent de Cognac

Pain (prochainement labellisé "label rouge")
La Mie de Nico 16100 COGNAC

Sauté de bœuf

C'Fermier Châteaubernard
Gaec Chagneaud - 17320 Saint-Just-Luzac

Yaourt et fromage blanc en seau Gamme 100 % BIO

A la ferme du Paupiquet
16500 Ansac-Sur-Vienne

Œufs bio

Les Œufs Geslin
La Roussellerie - 85140 Chauché

Fromages de chèvres : Mothais, carré, chabis, pyramide, bûche...
GAEC de Kalidaan 16240 Villefagnan

Salades vertes et légumes divers

C'Fermier 16100 Châteaubernard

Fromages divers

C'Fermier 16100 Châteaubernard

Viande de porc "label rouge" - producteurs locaux
Sodiporc - 16000 Angoulême



ESPACES VERTS



Taille en gobelet



Entretien des talus



Taille en nuages



Plantation au Breuil



Élagage

EXEMPLES DE TRAVAUX D'ENTRETIEN RÉALISÉS SUR LES ESPACES VERTS DE LA VILLE



Paillage



Nettoyage des massifs

Voici quelques variétés de callicarpa :



Callicarpa bodinieri "Profusion" : fruit très nombreux et groupés, 2 mètres de hauteur, port droit.



Callicarpa bodinieri "Imperial pearl" : fruit moins nombreux en petit groupe, 2 mètres de hauteur, port droit.



Callicarpa Dichotoma "Issai" : 1.50 mètre de hauteur, port retombant.



L'œil du jardinier

Gros plan sur le callicarpa

Le callicarpa est un arbuste très original grâce à sa fructification très décorative violette, ou blanche pour la variété "Albibaca", qui le rend unique. De taille relativement moyenne, 2 mètres de hauteur et 1.50 mètre de largeur, il peut être utilisé en isolé ou en massif. Il apportera de la lumière dans votre jardin au moment où la plupart des végétaux perdent leur feuillage, car le callicarpa sera alors en fruit. Il n'est pas exigeant au niveau du sol, ni pour l'exposition.



Callicarpa dichotoma "Albibaca", 1.50 mètre de hauteur, petit développement, seule espèce à fruits blancs.

Des petits travaux qui ont de l'importance



Entretenir la commune, c'est aussi repeindre les quilles de protection, qui ont reçu une couche de couleur bienvenue pour aborder sereinement les prochaines années. C'est aussi désherber les trottoirs et les caniveaux, au moyen du "Ripagreen", qui détruit les indésirables par choc thermique, sans produit chimique.



Rénovation du toit de la mairie



Des travaux d'imperméabilisation et d'isolation du toit de la Mairie ont été menés à bien pour garantir la préservation de ce lieu public. Dans l'avenir cette toiture pourrait être végétalisée, dans la poursuite de notre engagement écologique.



Fuite d'eau à Pablo Picasso

Vous le savez, la préservation des ressources fait partie intégrante de l'ADN de la municipalité. Une fuite, qui a perduré faute de trouver sa source, a malheureusement eu pour conséquence un gaspillage dommageable. Mais la persévérance a payé, et la fuite a finalement été trouvée grâce à l'injection d'hydrogène dans le circuit, dont on a pu détecter l'évaporation à travers le sol. Les services techniques n'avaient plus qu'à intervenir en creusant à coup sûr juste à l'aplomb du tuyau endommagé.



Sécurité routière

Afin de protéger nos petites têtes blondes, la municipalité investit dans la modernisation de la voirie de la rue de la Commanderie. En effet, pour permettre aux familles d'accompagner les enfants de l'école Pablo Picasso en toute sécurité, la Mairie a fait le choix de modifier la circulation rue de la Commanderie, en aménageant un parking et en remodelant le carrefour de la rue des Meuniers. De plus, la portion entre la rue Charles de Gaulle et la rue des Pierrières sera en sens unique, afin d'améliorer encore la sécurité des écoliers. Des équipements de régulation de la vitesse seront également disposés.



Rénovation des enrobés



Rue de l'Échassier avant



Rue de l'Échassier après

L'avenue de Barbezieux, grand axe de passage, a bénéficié d'une réfection de trottoirs qui commençaient à se dégrader. Même cure de jouvence du côté de la rue des chênes, avec en sus la transformation des trottoirs pour permettre un écoulement efficace des eaux pluviales.



Avenue de Barbezieux



Rue des chênes

ÉCOLES

Jules Vallès

Les CM1 de Jules Vallès à la découverte du compost avec Calitom et les Jardins Respectueux.



Nous avons aussi travaillé sur "d'où viennent les objets ?" et ce qu'ils deviennent ensuite. Nous attendons avec impatience la prochaine intervention, à bientôt les Jardins Respectueux !

Le 12 janvier, les Jardins Respectueux sont intervenus dans notre classe de CM1 pour nous parler du compost. Nous avons commencé à construire un composteur de 1,30 mètre de côté, en bois, avec des palettes, des planches, et fermé par une grille métallique.

On a observé le compost et ses animaux décomposeurs, comme les vers de fumier, certaines larves, des insectes...

Le 4 février, nous avons construit un 2^{ème} bac pour retourner le compost, et on fera un 3^{ème} bac pour le bois. Certains ont trié l'ancien compost, d'autres ont peint des pancartes.

Le corps se mêle aux mots

Mardi 12 janvier, deux artistes sont venus à l'école. Après nous avoir présenté un petit morceau de leur spectacle intitulé "Riz complet", nous avons commencé l'atelier. Nous devons chercher des mots ou expressions de trois syllabes qui s'enchaînaient : le mot suivant devait commencer par la fin du précédent. Nous avons proposé : Cheminée / Nénuphar / Pharmacie / Cinéma / Marathon / Ton poisson / Son lapin / Pain levé / VTT / Théâtral... Le dernier mot se terminait par le début du premier pour former une boucle.



Puis nous avons choisi un mouvement sur chaque mot. Une fois bien appris, nous les disions en faisant la chorégraphie. On pouvait les dire fort, les chuchoter ou pas du tout. Et alors, on ne faisait que les mouvements.

Nous avons vite retenu les mots grâce aux mouvements que nous faisons sur chacun. Peut-être que l'on pourrait s'en servir pour retenir nos poésies...

Nous avons beaucoup apprécié cet atelier car nous avons découvert une activité que l'on n'avait jamais faite. Et surtout, c'est unique de rencontrer des artistes et d'échanger avec eux.

Vivre la laïcité

C'est dans le cadre de l'action USEP "Faire vivre la laïcité" que tous les élèves de l'école Jules Vallès ont participé à des ateliers sportifs et de sensibilisation au handicap et aux valeurs du sport.

En effet, avec l'aide du délégué départemental USEP, les activités suivantes ont été organisées et proposées par l'équipe enseignante, toute la journée :

- ◆ la course longue, qui a consisté à cumuler les distances parcourues par chacun : 171 km.
- ◆ Le "challenge relais" où dans un premier temps, il a fallu relever une épreuve sportive proposée par une école. Dans un second temps, les enfants ont créé un nouveau défi, en ont élaboré les règles, pour ensuite les expliquer et les transmettre à d'autres.
- ◆ L'atelier coopération, dans lequel ils ont appris à coordonner en équipe les mouvements d'une grue, afin de constituer la plus haute tour possible.
- ◆ "Penser débattre échanger" : les élèves ont pu s'exprimer et rechercher toutes les valeurs et bienfaits du sport.
- ◆ L'atelier créatif : les enfants ont décoré des planches sur lesquelles ils ont écrit les mots et phrases choisis lors du débat.
- ◆ le flashmob, chaque classe a appris une courte chorégraphie sur les valeurs citoyennes : liberté, égalité, fraternité.
- ◆ Le volley assis, les enfants ont découvert la complexité de jouer avec un handicap. La journée s'est clôturée par l'assemblage des planches pour former un arbre sur les valeurs du sport, le flashmob dansé par toutes les classes et un petit goûter.



Belles rencontres entre culture et enfants

Petit Prince

Le Petit prince jury des Incorruptibles.

Depuis deux ans, toutes les classes de l'école Le Petit Prince ont le plaisir de participer au Prix des Incorruptibles organisé par la médiathèque de Châteaubernard.

Il s'agit d'un prix national pour lequel cinq albums de littérature jeunesse ont été présélectionnés.

Durant l'année, ces albums feront l'objet d'animations concoctées pour les enfants par Muriel et Aurélia, les animatrices de la médiathèque.

C'est courant mai que les enfants pourront voter pour leur livre préféré et par la suite connaître le vainqueur du concours.



La chambre de Vincent Van Gogh à Arles, Van Gogh (1888)



Constellation Miro (1939 à 1941)



Le faux miroir Magritte (1928)



Excursion sur le volcan Botero (1966)



Les arts s'invitent à l'école du Petit Prince.

Le premier décembre dernier, toutes les classes de l'école maternelle le Petit Prince ont eu le plaisir d'accueillir dans leurs murs le spectacle de la compagnie Billenbois : Mademoiselle Vermillon.

Ce spectacle est une version revisitée du conte Le Petit Chaperon Rouge qui a permis aux enfants de découvrir des tableaux d'artistes peintres célèbres.

En cette période de restriction des sorties et des spectacles, ce fut une chance très appréciée par les enfants.

Ce fut également l'occasion pour l'école de lancer son projet de l'année : partir à la découverte des artistes peintres...

Voici quelques-unes des œuvres que nous avons repérées !

ÉCOLES

Génération 2024

Pablo Picasso

Lors de la semaine Olympique et Paralympique, du 1^{er} au 5 février, l'école a accueilli des intervenants pour parler du sport et de ses valeurs.

Lundi 1^{er} février, les CP et les CM2 ont eu le plaisir d'accueillir des cyclistes professionnels.

Arthur Bauchaud est un cycliste d'une vingtaine d'années. Il est venu dans notre classe de CM2. Il nous a amené son vélo. C'est un vélo en carbone et qui pèse 6 kg. Son guidon est cintré. Il y avait aussi sa collègue Marjorie. On leur a posé plein de questions.

Avez-vous fait le Tour de France ? Est-ce dur la montée ?...

Il nous a montré une vidéo concernant son stage de préparation en Espagne. Ils sont 17 dans l'équipe de Charente.

Il a aussi montré une autre vidéo où Marjorie faisait du BMX avec un professionnel. Marjorie n'était pas très forte car ce n'est pas sa spécialité.

Ensuite, Arthur nous a parlé d'un liquide qui permet de reboucher le trou d'un pneu crevé.

Les roues pleines servent aux courses contre-la-montre. Sur route, il faut se pencher pour tourner. En équipe on se fait des signes pour éviter les dangers.

Ils nous ont appris que pour tenter d'être professionnel, il faut avoir du physique et du mental et qu'il faut croire en ses rêves. Mais les marches pour devenir professionnel sont très hautes. Nous avons apprécié leur intervention.

Les élèves de CM2



Il est venu parler aux enfants de son handicap et de sa pratique du sport.

Voici un petit résumé des textes écrits par les enfants de CM1.

Mardi 2 février nous avons reçu la visite de M Mailloux et de son épouse. Il est venu nous présenter son handicap, les sports qu'il pratique et les équipements utilisés pour l'aider à faire du sport.

C'est un sportif malvoyant. Il n'est pas aveugle, il a une vue rétrécie. Il nous a expliqué qu'il voit comme dans un trou de serrure. Il est arrivé avec une canne blanche qui lui sert à éviter les objets. Il n'a pas emmené son chien, Jaguar, car cela aurait fait plein de bazar, c'est dommage !

Les classes de CM1 et de CM2 ont reçu la visite de M. Mailloux, kinésithérapeute malvoyant à Jarnac.

Il fait de la course à pied, du ski, du CrossFit, de la natation et de la randonnée.

Pour que les gens sachent qu'il est malvoyant quand il fait du sport, il met sur son tee-shirt un pictogramme qui représente un œil barré.

Il se sert des talkies-walkies pour communiquer avec son épouse quand il fait du ski. Pour courir, il a besoin d'être attaché à un guide. Il utilise un lacet. Il fait de la randonnée avec sa famille, ses amis et son chien. Lorsque le chien ne se sent pas rassuré il s'arrête pour prévenir du danger.

Il nous a montré comment il marche avec l'aide de sa femme. Il s'accroche au coude de sa femme. Au supermarché, ils prennent la caisse pour personne handicapé car ça prend du temps et s'ils prennent la caisse normale, les gens s'impatientent.

A la maison, il y a des étiquettes pour indiquer l'endroit où les objets doivent être rangés précisément pour lui éviter de chercher.

Si un jour il participe aux Jeux Olympiques, ce sera en tant que kinésithérapeute.

C'était super bien ! Il y avait des superbes photos sur l'ordinateur !



Le sport adapté

Le mardi 2 février, nous avons eu l'intervention d'Anthony Mailloux qui est malvoyant.

Il nous a montré sa vie sportive. Il a commencé par le football. Après, il voyait de plus en plus mal, comme si ses yeux regardaient par les trous d'une serrure. Il a une maladie dégénérative.

Il nous a montré tous ses moyens de déplacements : une canne, un lacet tenu par une personne, et un chien. Il ne peut plus conduire sa voiture. Il a fait du triathlon, du vélo, de la natation et de la course à pied. Il a trois enfants qui l'aident dans sa vie quotidienne. Il est kinésithérapeute pour le sportif.

Texte rédigé par les CM2

Art et liberté

Art et liberté

Les élèves de CM1 se sont inspirés de l'œuvre d'Eugène Delacroix "La liberté guidant le peuple" pour illustrer leurs allégories personnelles.



L'école de la République

Les élèves de la classe de CE2 de l'école Pablo Picasso ont travaillé sur les valeurs de la république. Ils ont réalisé une œuvre collective qui représente un arbre de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Après avoir étudié la structure du poème Liberté de Paul Eluard, chaque élève a produit une strophe de quatre vers sur le thème de l'école à la manière de Paul Eluard. Le contour des mains des enfants représente les feuilles de l'arbre.

Les CP apprennent à philosopher

Nous avons commencé à travailler la philosophie en classe. On réfléchit à des choses générales comme l'amour, l'amitié, la différence... On a le droit de parler chacun son tour quand on a le bâton de parole si on veut parler, mais on n'a pas le droit de parler quand on n'a pas le bâton de parole, on doit écouter les autres. C'est intéressant et ça nous fait réfléchir.



La Combe des Dames

"J'aime la galette, savez-vous comment ?"



Quand elle est bien faite par les enfants de l'école de la Combe des Dames. Chaque classe en a confectionné deux. Tout le monde s'est régalé et les rois ont été tirés !

Un grand homme, profondément humain, engagé pour sa commune et ses concitoyens nous a quittés le 9 mars 2021.

C'est par le hasard des mutations que Daniel Boyer, médecin militaire, arrive à la base de Châteaubernard en 1971, et s'installe dans la commune cinq ans plus tard, début d'une longue aventure avec celle-ci et ses habitants. En effet, dès 1977, il est élu au conseil municipal et, quittant l'armée, il ouvre son cabinet de médecine générale.

Sa gentillesse et sa disponibilité ont vite fait de lui assurer une clientèle fidèle, et il devient une figure familière des Castelbernardins. Attaché au mouvement associatif, on le retrouve au SLC, dont il fut président. Il ne dédaignait pas d'ailleurs le plaisir de pousser le ballon, et partageait l'enthousiasme de la jeunesse sur les terrains. Une jeunesse toujours au cœur de ses préoccupations, pour laquelle il a créé le Pôle Enfance en 2012, souhaitant "offrir aux enfants un lieu unique et privilégié, adapté à leurs besoins".

Volontaire et humain, déterminé et fédérateur, Daniel Boyer est élu conseiller municipal, puis premier adjoint, et maire en 2008. Ce dernier mandat marque la ville de son empreinte. Au cours de ces six années passées à la tête de la commune, il aura laissé un héritage dont nous profitons encore largement aujourd'hui. Sous son impulsion, la mairie est réorganisée, et les services techniques modernisés. Soucieux du bien-être de ses concitoyens, il est à l'origine des jardins partagés du Breuil, afin de permettre à chacun de cultiver son lopin, dans le partage et la convivialité. Au côté du Pôle Enfance, il organise les salles d'exposition, qui ont reçu de nombreux artistes et événements. On peut citer aussi la chaufferie bois, qui apporte chaleur et confort aux bâtiments municipaux, ou encore la tribune du stade. A son initiative, le Castel sort de terre, il en sera le maître d'œuvre, même s'il n'est inauguré qu'au tout début du mandat suivant. Autant d'équipements dont la longévité prouve l'utilité, et la clairvoyance de leur promoteur.



On ne peut pas parler de Daniel Boyer sans mentionner son engagement associatif, à double titre. En tant que maire, il a su encourager le tissu associatif de Châteaubernard, apportant son soutien aux nombreux clubs sportifs ou associations culturelles ou de loisirs. A titre personnel aussi, désireux de partager ses convictions humanistes, il a été la cheville ouvrière de Châteaubernard-Humanitaire, et adhèrent de Saint-Martin-Accueil de Cognac, participant activement et généreusement à l'accueil des migrants qui espèrent une vie meilleure sur notre territoire. Plus ancienne, son adhésion à Amnesty International relève toujours de cette volonté de mettre en accord ses actes et ses convictions.

Ceux qui l'ont connu se souviendront de l'homme affable, du médecin attentif, du maire entraînant. Puissent ces pages faire découvrir à ceux qui ne le connaissaient pas une personnalité attachante, qui a su apporter à notre commune une modernité à taille humaine.

Un homme engagé



Maire 2008 / 2014



Châteaubernard Humanitaire



Dirigeant et sportif



Repas des aînés



Début de carrière



Interview élèves école Pablo Picasso

HOMMAGE



Inauguration du Castel



Jumelage Durbach et Oñati



Salles d'exposition



Dénomination médiathèque Marcel Truflandier



Pôle petite enfance



Jardins partagés



Fête des associations



Fenêtres de la culture

Un maire dynamique et entreprenant



Modernisation de la Mairie



Tribune stade de foot



Chaufferie bois



Inauguration maison relais



Dénomination salle Jean Tardif



Son épouse et sa famille, des soutiens indéfectibles



La communication avec les habitants est depuis longtemps une préoccupation des municipalités. A Châteaubernard, il existe plusieurs liens possibles entre la commune et les Castelbernardins, afin de répondre au mieux aux différentes situations des uns et des autres. La dernière arrivée est l'application "CityAll", disponible sur vos smartphones depuis le mois de février.

Pourquoi une application ?

Elle vient renforcer le lien entre la collectivité et les utilisateurs, car elle permet une diffusion rapide des informations, l'émission d'alertes en cas d'urgence, le signalement d'anomalies dans la commune, qui peuvent être prises en compte dans un délai plus court. De plus, elle s'utilise avec l'appareil que de plus en plus de gens portent sur eux en permanence, le smartphone.

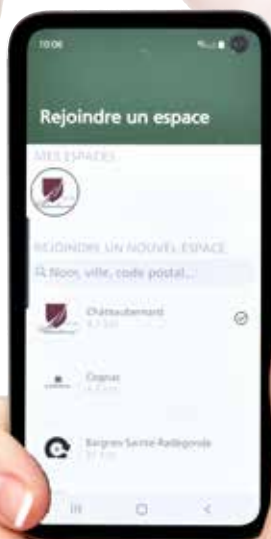
Comment faire ?

C'est très simple :
sur votre appareil,
rendez-vous sur :
"PlayStore" (Android)
ou "AppleStore" (iOS),
télécharger "CityAll,
le citoyen connecté",
puis ouvrir.

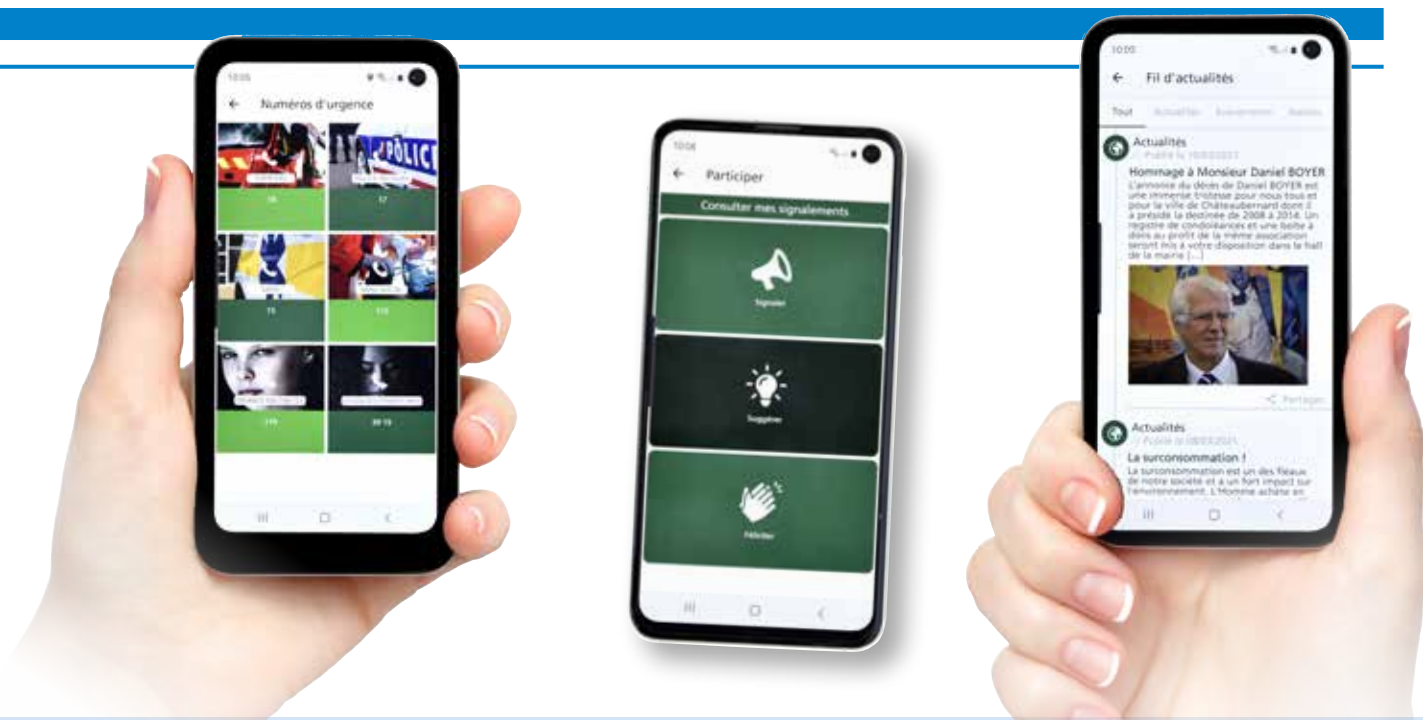
Comment faire ?

Il ne vous reste plus qu'à indiquer "Châteaubernard" sur la première page de l'application, et vous accédez à toutes les infos de votre commune.

C'est rapide, c'est facile, et c'est totalement gratuit.



En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrions vous aider.



Bien sûr, les autres moyens de communication restent à votre disposition.

- ◆ Le site internet de la ville.
- ◆ La page Facebook de Châteaubernard, complétée par les pages Facebook du Castel et de la médiathèque.
- ◆ Le Mag que vous tenez en main.
- ◆ Les tableaux d'affichage devant la mairie et dans le hall.



Et toujours les agents disponibles à l'accueil aux horaires d'ouverture de la mairie.

VIE DE LA BASE

Une championne de France de voltige, réserviste sur la BA 709

Jeanne Dessaint, jeune élève ingénieur actuellement en alternance chez SAFRAN représente à la perfection la pluriactivité. C'est avec une aisance et une confiance en soi déconcertante que cette jeune championne de France de voltige nous rapporte avoir toujours été attirée par les airs.

Son grand père à l'origine de cette transmission, elle monte pour la première fois dans un avion à l'âge de 17 ans. C'est sous la tutelle de son coach, Louis Vanel (Vainqueur de la coupe Aresti, champion du monde de la coupe FAI WAC) qu'elle découvre la voltige quelques mois plus tard.



© P.Midreuil Armée de l'air Armées



© P.Midreuil Armée de l'air Armées

Entraînements et compétitions d'avril à septembre, préparation physique et sponsoring le reste du temps, Jeanne est une acharnée du travail, 2 à 3 vols de 25 min par jour, course, vélo, Crossfit : "ici on performe, nous n'avons pas le temps de profiter du paysage". Cette aviatrice déjà médaillée, pilote d'un Extra 200, enchaînant boucles, vrilles et tonneaux n'est pas juste ici pour faire des ronds dans le ciel. Déjà réserviste sur la base de Cognac, elle découvre le métier de pilote de chasse lors d'un forum des métiers à Poitiers. C'est avec une logique implacable qu'elle comprend quelle va être sa voie : "Je compte finir mes études et puis tenter mes sélections OSC PN (...) Dans n'importe quel des cas, je serais pilote, je veux faire de ma passion mon métier".

Cette accro aux sensations fortes, aussi parachutiste, a pu découvrir le PC-21 sur la BA 709 de Cognac. Elle découvre un métier et un

environnement à des années-lumière de sa pratique actuelle et pourtant si proche. Consciente de ce que représente ce métier, elle compte bien se raccrocher à son premier lâcher en voltige, seule dans son avion, elle se rappelle alors de cette sensation de liberté, d'indépendance aux commandes de son appareil lui laissant un souvenir impérissable.

Des nouvelles infrastructures pour la 33^{ème}

Le mercredi 10 février 2021, sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard, les infrastructures provisoires mises à la disposition de la 33^{ème} Escadre de surveillance, de reconnaissance et d'attaque (ESRA), ont été inaugurées par la colonel Martine Huau, directrice des opérations du service infrastructure de Bordeaux (ESID) et le colonel Nicolas Lyautey, commandant la base aérienne.

A cette occasion, le commandant de la 33^{ème} ESRA, s'est vu remettre les clés de ces modulaires en présence de tous les personnels civils et militaires qui ont concouru à la réalisation de ce projet d'infrastructure.

La colonel Huau a tenu à remercier chaleureusement "chaque personne qui a œuvré à cette réussite collective, depuis l'expression initiale du besoin de 2019".



© P.Midreuil Armée de l'air Armées



© P.Midreuil Armée de l'air Armées

Lors de son discours le colonel Nicolas Lyautey a également remercié toutes les personnes présentes qui ont permis l'aboutissement de ce projet et a souligné l'importance de cette nouvelle étape dans la montée en puissance de la 33^{ème} ESRA.

En effet, la construction de ces modulaires, qui a démarré début 2020, va permettre aux deux escadrons de drones, le 1/33 "Belfort" et le 2/33 "Savoie" de s'installer et de travailler dans de bonnes conditions. Grâce à ces infrastructures provisoires, qui voient le jour malgré les contraintes calendaires de la crise sanitaire actuelle, la 33^{ème} ESRA va pouvoir continuer à réaliser ses missions opérationnelles, de formation, d'entraînement et de maintenance.



MARCHE-ON

Nouvelle entreprise de maçonnerie située 8 rue Albert Schweitzer créée par M Falat, artisan du bâtiment.

Après une école d'architecture à Budapest et une activité de chef d'équipe dans une entreprise de maçonnerie et de BTP près de Cognac, il dépose un permis de construire en octobre 2019 afin d'implanter sa maison d'habitation et le siège de l'entreprise.

Les activités de Marche-on concernent :

- toutes sortes de maçonneries intérieures et extérieures.
- (carrelages, dallages) aménagements intérieurs, (plafonds, cloisons, salles d'eau...) poses de fermetures.
- charpentes et couvertures, zinguerie.
- rénovation d'anciens bâtiments (gros œuvre).

Contact : marche-on@outlook.fr - Tél : 06 84 01 14 77

ETS FOURNIER



Déjà installés sur la commune depuis 2008 au 79 avenue de Barbezieux, M et Mme Fournier ont transféré leur enseigne d'électroménager au n° 9 de la même rue en mars 2020 où se tenait précédemment un fleuriste.

Le magasin propose une gamme complète, de l'aspirateur au micro-onde, de la cafetière au lave vaisselle ou lave linge, et de marques diverses.

Le service "pièces détachées" permet d'assurer des réparations de divers matériels.

Une activité de frigoriste y est importante : vente, installation et S.A.V. de chambres froides à destination des boulangeries, restaurants, bars...

Le magasin n'est pas franchisé, toutefois, il fait partie du réseau PROXI Confort, mais sans exclusivité de marques et de fournitures.

Contact : tél 05 45 82 02 91

Entreprise française et familiale créée en 1969 pour la distribution de matériels électriques.

D'envergure internationale, SONEPAR est représenté en France par 520 points de vente et prend la deuxième place sur le marché des matériels et solutions électriques.

L'agence de Châteaubernard s'est ouverte en septembre 2020 dans la zone du Mas de la Cour, 2 rue François Mitterrand.

L'entreprise distribue diverses marques de matériels électriques : câbles, gaines, tableaux, éclairages, petites fournitures et des solutions concernant le chauffage, la climatisation, la ventilation, etc...vers les professionnels mais aussi les particuliers.

En Charente, une autre agence se situe à Gond Pontouvre.

Horaires : 07h30 - 12h et 13h30 - 16h30.

Contact : tél 05 16 45 20 12

SONEPAR Connect



ASSOCIATIONS

Quand solidarité rime avec cyclotourisme...



Les organisateurs de la semaine fédérale, qui s'est déroulée en Charente en 2019, ont souhaité redistribuer les excédents de ce superbe événement à leurs partenaires.

La mairie a fait le choix d'attribuer la somme reçue aux associations de parents d'élèves de la commune pour que les enfants puissent en profiter. Bernard Goyon et Jean-Louis Girard ont remis les chèques aux représentantes des deux APE.

L'association " Les Jardins Respectueux "

A connu un mois de février 2021 quelque peu humide !

L'impressionnante crue de la Charente a en effet eu des répercussions pour l'association, le Jardin ayant été immergé en grande partie durant plusieurs jours ! Nos dix-huit pensionnaires à plumes ont pu être transférés au sec dans un poulailler d'accueil, grâce à la générosité de Thérèse et Pascal, adhérents de l'association que nous remercions de tout cœur pour cet hébergement d'urgence. Il y a finalement eu relativement peu de dégâts matériels pour l'association, une partie de notre mobilier ayant simplement flotté, sur une certaine distance parfois, mais tout en restant intacte ! Outre les objets en bois, de nombreux déchets ont été charriés par la crue. Nous retrouvons par conséquent de nombreux emballages plastique qui parsèment notre



parcelle, ainsi que toutes zones bordant la Charente.

Tout notre soutien à nos adhérents Vincent Cois et Maxime Rambeau de "Eco'gnac", ainsi qu'à tous les bénévoles participant à leurs actions de nettoyage des berges du fleuve de notre douce Charente.

Pablo Picasso

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable avec les Jardins Respectueux

Lundi 11 janvier, un groupe des Jardin Respectueux est venu à l'école pour : refaire notre compost, faire un toit pour les poules et qu'on nous présente des insectes.

1 - Refaire notre compost : avec Rémy, nous avons pris des palettes pour les mettre en forme de U. Puis nous avons mis une grille sur le dernier côté pour faire un carré. La grille sert à regarder la transformation des déchets organiques, on peut la soulever pour récupérer la terre.

2 - Faire un toit pour les poules : avec un morceau de dôme que nous avons recouvert d'une bâche étanche. Puis nous avons fait des petits fagots avec des tiges de miscanthus : c'est comme du blé mais en plus fin et moins dur. C'est assez dur de les couper mais nous le faisons à deux, un qui tient

une ficelle pour avoir la bonne longueur et l'autre qui coupe avec un sécateur. On a fait ça avec Marie.

3 - Présentation des insectes : Orane nous a présenté

des insectes que nous ne connaissons pas et des groupes de familles. Elle nous a fait chercher des insectes dans du compost pour après compléter une fiche explicative avec son nom, sa famille, sa description, ...

Nous avons passé une super matinée ludique et instructive pour savoir comment recycler les déchets chez soi. Camille CM2.



Tennis Nouveau look pour une nouvelle année !

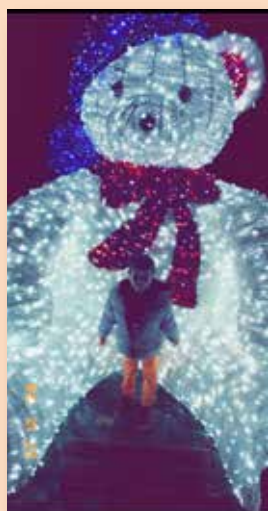
En cette nouvelle année 2021 nous nous sommes dit qu'un bon relooking s'imposait. Le Club House avait bien besoin de se mettre à la page...

Tout a été vidé et nettoyé (des coupes et encore des coupes !), quelques tours à la déchetterie puis est venu le tour de la ponceuse.

Fini les murs verts. Maintenant que la sous-couche est passée, reste à choisir les nouvelles couleurs du club house.

Un travail efficace, beaucoup d'efforts, le chantier a bien avancé grâce aux bénévoles et licenciés du club ! Merci à tous pour cette belle motivation !

Fin des travaux prévue pour avril.



Concours photo de Noël

Le concours photos du Comité des fêtes à l'occasion des illuminations de Noël a rencontré le succès, pas par le nombre des participants, mais par le nombre de partages sur le réseau social. Les photos ont été beaucoup appréciées, et les "j'aime" se sont accumulés. Les restrictions sanitaires n'ont pas permis d'organiser une remise des prix, mais les gagnants se sont vu remettre des bons d'achat dans les commerces locaux.

Des cadeaux pour les plus démunis



A l'initiative des associations de parents d'élèves, c'est un véritable élan de générosité qui s'est déployé en une semaine dans les écoles de la commune, début décembre. Grâce aux apports des familles, 150 paquets ont été confectionnés, contenant des cadeaux divers, quelque chose qui tient chaud, une gourmandise, un jouet, ou un petit mot. Et le 10 décembre, ils ont été remis au Secours populaire et à Emmaüs, qui en ont assuré la distribution aux destinataires. Une belle opération de solidarité dans une période difficile.

BIENTÔT À LA MÉDIATHÈQUE

Découvrez la grainothèque !

Plantes, légumes, aromates, fleurs, la grainothèque est maintenant prête à l'usage. Le principe est simple: prenez, déposez, échangez librement les graines qui vous plaisent !



Mercredi 7 avril de 14h à 17h30 Troc de boutures et de graines



Venez échanger vos plantes, boutures et graines dans le jardin la médiathèque.
Tout public.

Mercredi 14 et 21 avril Ateliers numériques



Les enfants découvrent des applis créatives, graphiques et originales, adaptées à leur âge, sur tablette numérique pour jouer, lire, apprendre, rêver, explorer le monde ou le créer !
Dès 6 ans.

Mercredi 19 mai à 14h30 "Du ménage dans nos placards"

Grâce à l'association "Charente nature", apprenez à confectionner des produits de ménage respectueux de l'environnement.
Tout public.



Mercredi 22 mai à 10h30 Atelier Philo

Animé par l'association Les Francas, les enfants échangeront autour d'un sujet.
Public jeunesse.



Médiathèque

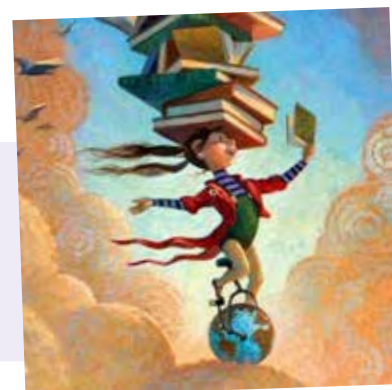
Horaires d'ouverture

Mardi et jeudi : 16h / 18h
Mercredi : 10h / 12h et 13 / 18h
Vendredi : 14h / 18h
Samedi : 9h30 / 12h30



Suivez la médiathèque sur Facebook

La médiathèque de Châteaubernard a maintenant sa page Facebook, vous y retrouverez les animations proposées, des coups de cœur, des sélections thématiques de documents... à partager sans modération !



Inscription à la médiathèque 05 45 32 76 76 ou mediatheque.chateaubernard.fr

Samedi 29 mai à 10h
Présentation de romans

En partenariat avec la librairie Mollat, découvrez une sélection de romans américains dans la thématique du "Nature writing", dont l'action se situe dans les grands espaces sauvages.

Public adultes.



Samedi 5 juin à 10h
Lecture et partage

Temps d'échange autour de vos coups de cœur littéraires, cinématographiques...

Tout public.



16, 18 et 19 juin
Salut les bouquins !

Vente de livres, revues et CD retirés des rayonnages de la médiathèque.

Mercredi 9 juin à 14h30
Atelier aromathérapie

Animé par Virginie Brevard, docteur en pharmacie, initiez-vous à l'aromathérapie, et apprenez les propriétés des huiles essentielles.

Public adultes.



Vu à la médiathèque

Atelier cuisine végétarienne

animé par Céline Petit

29 janvier

Au menu du 2^{ème} atelier : blanquette de seitan



Salut les bouquins !

10, 12 et 13 février

Vente de livres, revues et CD retirés de nos collections.



Mercredi 23 et 30 juin
Ateliers numériques

Les enfants apprendront à contrôler un robot et à lui faire suivre un parcours.

Public jeunesse.

Le coup de cœur
de l'équipe de la médiathèque



L'opossum qui avait l'air triste

Un petit opossum, très heureux dans sa forêt, voit sa vie complètement perturbée par les gens de la ville. Ils sont persuadés qu'il est malheureux, suspendu tout en haut de son arbre. Mais les apparences sont trompeuses. C'est un texte court et agréable à lire qui, avec beaucoup d'humour, aborde

le thème de la différence.

de Frank Tashlin

L'école des loisirs (Jeunesse) Collection

"Mouche" (Premières lectures). A lire dès 7/8 ans.

PROCHAINEMENT AU CASTEL

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

J'AI RENCONTRÉ DIEU SUR FACEBOOK

> PAR MADANI COMPAGNIE



© François-Louis Attanas

6 JEUDI
Mai 2021
> 20H30

THÉÂTRE ACTUEL

Écriture et mise en scène Amhed Madani
Avec Louise Legendre, Mounira Barbouch,
Valentin Madani

Brillante collégienne, Nina vit avec sa mère. Leur relation va être bouleversée par la mort de sa grand-mère et la disparition de son amie. L'ado tombe dans les filets d'un « chevalier » du djihad, recruteur sur le net...

Ahmed Madani s'adresse avec humour à une jeunesse en manque d'idéal. En parfait connaisseur, il démonte le mécanisme peu subtil, mais ô combien efficace, d'un prédateur aussi ridicule que pervers. Une pièce nécessaire et drôle !

A partir de 13 ans. BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

Soirée offerte
uniquement sur réservation

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

FRANÇOIS LASSERRE

> INFOX NATURE



19 MERCREDI
Mai 2021
> 20H30

CONFÉRENCE NATURE

Les frelons seraient dangereux ? Les abeilles domestiques utiles pour la biodiversité ? Les araignées piquantes ? Hum...

Pour mettre fin à mille et une idées reçues qui circulent depuis la nuit des temps dans les familles, ce grand amoureux des insectes nous invite à aiguiser notre esprit critique et changer de regard sur le monde vivant. Tout simplement captivant.

Du 19 au 23 mai, vivons ensemble la Fête de la Nature !

A partir de 10 ans. BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

Soirée offerte
uniquement sur réservation

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

NATHALIE SHAW

> FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE EN CHARENTE



© Nathalie Lund

22 SAMEDI
Mai 2021
> 20H30

MUSIQUE DE CHAMBRE

Dans ce concert unique spécialement créé pour le Castel, le 12^e FIMCEC met en lumière cinq compositrices et musiciennes émérites : Clara Schumann, Lili Boulanger, Amy Beach, Cécile Chaminade et Rebecca Clarke. Au violon, Nathalie Shaw, concertiste internationale, membre du Trio Shaw et directrice artistique du festival.

Amateurs de belle musique, il vous faut suivre de près ce petit festival made in Charente. Et si vous êtes déjà fan, faites-le connaître...

BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr, ticketnet ou fnac. Places numérotées. Petite salle. 05 45 32 76 81.

18 € (GRATUIT - 18 ans)

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

ROUKIATA OUEDRAOGO

> JE DEMANDE LA ROUTE



© Fabienne Rippmann

5 SAMEDI
Juin 2021
> 20H30

HUMOUR

Des faubourgs de Ouagadougou au quartier Château-Rouge à Paris, Roukiata Ouedraogo nous raconte son parcours de jeune africaine confrontée à la culture française. Entre sa petite classe de 180 têtes brunes au Burkina Faso et les planches du cours Florent, bien des années et des péripéties plus tard, il y avait un sacré fossé. Mais la petite Rouki avait de la ressource !

Un seul-en-scène original, délicat et parfaitement autobiographique qui mêle l'humour à l'émotion...

« Génial de drôlerie et d'humanité ! »
L'Express

BILLETTERIE au Castel lundi et vendredi de 13h30 à 17h, via lecastel.fr, ticketnet ou fnac. Places numérotées. 05 45 32 76 81.

22 €

100% CASTEL
Ville de Châteaubernard

LES PARTENAIRES

18 VENDREDI
19 SAMEDI
20 DIMANCHE
> 20H30
> 20H30
> 15H00

Juin 2021

SPECTACLE DE DANSE

> ÉCOLE ESTELLE SIMON

DANSE CLASSIQUE ET MODERN JAZZ

25 VENDREDI
26 SAMEDI
> 20H30
> 20H30

Juin 2021

PECTACLE DE BALLETS

> ÉCOLE FABIENNE ZEMAN

DANSE CLASSIQUE ET MODERN JAZZ

LE CASTING DU CASTEL

À l'heure où les rideaux de la culture sont baissés, ça bouge en coulisses... L'espace culturel de Châteaubernard se prépare déjà à rouvrir ses portes aux nouveaux talents.

Vingt-cinq groupes d'artistes de Nouvelle Aquitaine, pour la majorité d'entre eux auteur-e-s, compositeur-e-s, interprètes, ont été présélectionné-e-s parmi une centaine de candidatures.

Les vidéos de ces jeunes pousses ont été mises en ligne sur le site et la page YouTube du Castel afin que les internautes puissent interagir grâce aux "j'aime" attribués aux participants.

Résultat : plus de 29000 vues en seulement quatre jours de votes du public !

Cet engouement nous conforte dans notre action de donner une perspective à des jeunes talents locaux qui trépignent d'impatience en coulisses, en espérant retrouver au plus vite le chemin des salles de spectacle qui nous manquent tellement.

La commission culture de Châteaubernard va maintenant déterminer parmi quinze de ces jeunes candidats, celles et ceux qui accèderont, sur scène, aux premières parties de spectacles programmés au Castel sur la saison 2021-2022.

Sont encore en lice :



Manas, sur les traces de Calogero



Charlilou, la chanson atypique au pluriel



Slamenko, du slam et du flamenco



Tibo, l'invitation au voyage



Chaman Jo, poète au franc-parler



Burp, du rock à l'audience de plus en plus large



Anaïs Delomme, une voix chère aux Charentais



Baaj, du blues-rock prometteur



Poleïta, deux jeunes voix en harmonie



Philomène, une originale, vers le haut de l'affiche



Laztek, un groupe surprenant



Tan2em, un quatuor plein de bonne humeur



Xavier Constantine, un maître de la magie



Macha, un univers affirmé



Julien Marrogi, un jeune interprète

Avec le Castel,
restons unis
pour être à
nouveau réunis.

Chaque lundi, retrouvez les clips et les vidéos de présentation des nouveaux talents du Castel, mis en ligne sur le site du Castel : www.lecastel.fr

Abonnez vous à La chaîne du Youtube du Castel pour suivre l'aventure : <https://youtu.be/L3EaQuWo-VM>

Et retrouvez toute l'actualité du Castel sur notre page officielle Facebook et notre compte Twitter :

@LChâteaubernard

Extraits des délibérations

jeudi 7 janvier 2021

- Installation de Madame Agnès HERIARD-DUBREUIL, conseillère municipale en remplacement de Madame Audrey VANDER JEUGT démissionnaire pour des raisons professionnelles
- Prend connaissance des décisions prises par M le Maire
 - Procède à l'acquisition des parcelles BA 0207 / 0211 / 0213 / 0215 / 0217
 - Procède à l'acquisition de la parcelle BA 0018
 - Procède à l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AT 268 (ex AT 66)
 - Accepte la vente de parcelles communales AW 73-AW 178 pour projet de lotissement
 - Émet un avis favorable sur demande de modification d'ouverture dominicale exceptionnelle des magasins en janvier 2021
 - Autorise M le maire à signer une convention avec Linkcity pour participation financière aux travaux de réalisation d'une clôture séparative avec les voisins du projet de lotissement de la Doue
 - Autorise M le Maire à signer une convention avec certains riverains de la rue de la Doue pour participation financière aux travaux de réalisation d'une clôture séparative du projet de lotissement de la Doue
 - Vote des crédits d'investissement
 - Ouvre un poste d'adjoint administratif en accroissement temporaire d'activité
 - Valide le règlement de formation du personnel municipal
 - Prend acte des Lignes Directrices de Gestion des ressources humaines
 - Autorise M le Maire à signer un contrat de prestation avec le cabinet de recrutement Randstad pour le recrutement d'un chef d'équipe voirie/propreté
 - Prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable
 - Prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif
 - Prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif

jeudi 4 février 2021

- Accepte la rétrocession à la ville de Châteaubernard par Territoires Charente des parcelles cadastrées AP 872 et AP 907 – voirie
- Procède à la vente de la parcelle AR 0034 à des fins agricoles
- Vote des crédits d'investissement
- Procède à l'acquisition de la parcelle BC 42
- Modification du règlement du cimetière
- Valide la modification du guide des tarifs "cimetière"
- Est Informé sur l'attribution du marché téléphonie fixe, mobile et internet
- Valide la modification de la délibération instaurant l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHST)

jeudi 4 mars 2021

- Prend connaissance des relevés des décisions prises par Monsieur le Maire
- Vote des crédits d'investissement
- Autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de certification avec ECOCERT en cuisine
- Procède à l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée AW 49 route de Segonzac
- Procède à l'acquisition de la parcelle cadastrée AV 42 indivision Fernandez
- Valide le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins saisonniers, année 2021, aux services techniques
- Refuse l'acquisition du terrain AK 215 à la demande de Grand Cognac (procédure de délaissement emplacement réservé)
- Valide la révision libre des attributions de compensation suite au transfert de la gestion des eaux pluviales
- A procédé au Débat d'Orientation Budgétaire

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées. Les décisions prises par M le Maire en vertu de ses délégations ont été communiquées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2020/

Changement au conseil municipal

A la suite de la démission d'Andrey Vander Jeugt pour raison professionnelle, c'est Agnès Hériard-Dubreuil qui a rejoint l'équipe municipale à compter du 7 janvier. Bienvenue à elle, et tous nos vœux de réussite à Audrey Vander Jeugt dans sa nouvelle affectation. Agnès Hériard-Dubreuil siègera dans les commissions scolaire et restauration scolaire. Audrey Vander Jeugt sera remplacée à la commission finances par Angélique Roumeau.

Épargnez dans les énergies vertes de Sainte-Sévère !

La centrale photovoltaïque construite sur l'ancien dôme de déchets fermé en 2012 sur le site d'enfouissement de Sainte-Sévère, est ouverte au financement participatif. Ainsi, les citoyens qui le souhaitent peuvent investir dans un projet local d'énergie renouvelable de bénéficier en retour des intérêts de la vente de l'électricité.

CALITOM, propriétaire du site toujours en activité, a souhaité valoriser ce terrain inexploitable.

Au travers de leur partenariat au sein de la société SOL'R PARC Charente, CALITOM, SERGIES (filiale du Syndicat ÉNERGIES VIENNE) et le SDEG 16 (Syndicat Départemental d'Électricité et de la de la Charente) ont lancé la réalisation de ce quatrième projet commun, après ceux de Ruffec, Rouzède, et d'une toiture d'un hangar de Sainte-Sévère.

Ces trois entités émanant de collectivités territoriales souhaitent poursuivre leur objectif de participer à la transition énergétique en Charente.

Un ensoleillement optimal

Outre la valorisation de ce site d'enfouissement, l'emplacement offre un autre avantage : son ensoleillement.

Les données climatiques relatives à l'ensoleillement de la zone, réalisées sur une période de 20 ans par la station météo de Cognac (à environ 11 km au sud de Sainte-Sévère), ont démontré :

- Une durée moyenne d'ensoleillement de 1995,9 heures par an, soit près de 5,5 heures en moyenne par jour
- Un nombre moyen de jours avec un bon ensoleillement de 77 jours par an.

Les études réalisées par SERGIES affichent un potentiel solaire de 1570 kWh/m², ce qui est supérieur à la moyenne française qui est de 1208 kWh/m².



Des panneaux photovoltaïques locaux

Les panneaux de cette centrale seront assemblés à Châtellerault et leur maintenance sera pilotée depuis Poitiers, comme le sont toutes les installations du même type, soit quatre déjà en activité.

Que deviendront les panneaux en fin de vie ?

La loi sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) oblige les vendeurs de panneaux photovoltaïques à financer et assurer le traitement et le recyclage de leurs produits. PV CYCLE France SAS gère la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques arrivés en fin de vie au bout de 40 ans de production pour toute la France.

Le recyclage des modules à base de silicium cristallin consiste en un simple traitement thermique servant à séparer les différents éléments du module photovoltaïque et récupérer les cellules photovoltaïques, le verre et les métaux (aluminium, cuivre et argent).

Les panneaux photovoltaïques sont recyclables à plus de 85%, soit mieux qu'un réfrigérateur et beaucoup mieux qu'un téléphone portable ou un ordinateur.



6 122 000 kWh
énergie produite / an

1 283 foyers
alimentés en électricité / an

490 tonnes
eq. CO2 évitées / an

5 MW
de puissance installée

13 500
modules photovoltaïques

INFOS

Faire route ensemble...

Depuis novembre 2017, les formalités de demande de certificat d'immatriculation, anciennement appelé "carte-grise", se font uniquement en ligne. Il est possible de les faire :

Via le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Auprès de garagistes agréés par la préfecture en cas de difficulté dans la numérisation de ces démarches : Trouvez un garage automobile en Charente.

Pour connaître le coût moyen d'une carte grise et se mettre à l'abri des arnaques, vous pouvez vous référer à ce guide informatif.

Retrouvez comment faire pas à pas votre carte grise : cliquez ici.

Je vous recommande d'ajouter les informations ci-dessus sur votre page.

<https://www.ville-chateaubernard.fr/categorie/actualites/>



Nouvelle signalétique

Se diriger dans une ville inconnue est parfois compliqué. Pour faciliter la circulation, une nouvelle signalétique a été adoptée, et elle est en cours d'installation dans les rues de Châteaubernard. Des panneaux plus visibles, des informations plus claires, des itinéraires mieux balisés, le conducteur est guidé vers sa destination avec plus de précision. Et tant pis pour les retardataires, ils ne pourront plus dire qu'ils se sont perdus !





L'organisation de ma JDC,

maintenant c'est en ligne !

 J'ai entre 16 et 25 ans

 Je m'inscris en quelques clics

 Je m'informe de A à Z

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.

2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.

3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.

Journée Défense et Citoyenneté

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ? Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)*.

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr

2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

4 – Allez dans la rubrique "Papiers-Citoyenneté", cliquez sur "recensement, JDC et service national", ou dans la zone "rechercher" tapez "recensement".

5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

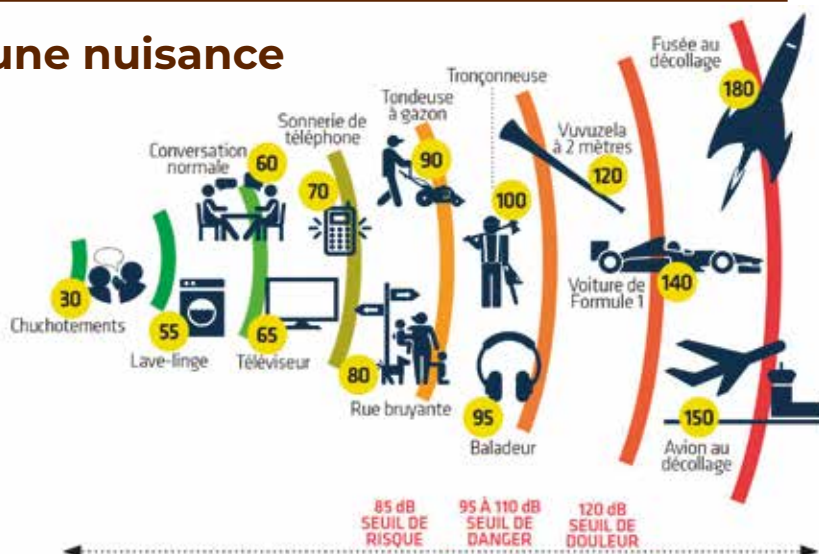
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'État.

Le bruit peut devenir une nuisance

En cette période de printemps, quelques rappels de bon sens pour améliorer nos relations de voisinage, et préserver notre audition.

Chacun fait la différence entre une voix douce qui murmure, et un concert de klaxons. Certains bruits sont agréables à nos oreilles, comme notre musique préférée. D'autres nous agressent, un marteau-piqueur par exemple, mais cela peut aussi être... la musique des autres, trop forte ou qui ne nous plaît pas. Alors, pour respecter nos voisins, veillons à adapter le niveau des bruits que nos machines, nos animaux, ou nous-mêmes émettons.



RESPECTONS NOTRE VOISINAGE

Nuisances sonores : tous concernés !



Un tapage peut être constaté à toute heure de la journée ou de la nuit et les nuisances sonores ne concernent pas uniquement les propriétaires et locataires immobiliers. En effet, qu'il soit à l'arrêt ou en circulation, un automobiliste peut également être verbalisé à hauteur de 68 € si un trouble sonore est constaté par les forces de l'ordre (musique trop forte, pot d'échappement défectueux, usage intempestif de l'avertisseur sonore...).



Tondre sa pelouse, oui, mais pas n'importe quand !

Les travaux momentanés de jardinage, de rénovation ou de bricolage réalisés par des habitants à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent ainsi être effectués que :

jours ouvrables : 8h30-12h et 14h30-19h30

samedis : 9h-12h et 15h-19h

dimanches et jours fériés : 10h-12h

"arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage du 20 avril 1999"



Les feux de plein air

Arrêté préfectoral du 3 mai 2016

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

- ▶ Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine
 - ▶ Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...)
 - ▶ Lâcher de lanternes célestes
 - ▶ Brûlage des pailles soumises à la PAC
- Sont AUTORISÉS sous conditions, pour les professionnels :**
- ▶ Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole)
 - ▶ Gestion forestière
 - ▶ Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC
 - ▶ Brûlage des déchets verts parasités ou malades
 - ▶ Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

- ▶ Déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire
- ▶ Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...)

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au 05. 45. 97. 61. 40 - www.charente.gouv.fr



INFOS

Ils nous ont quittés

Liliane BLOT, veuve SALAÜN

le 7 décembre 2020 à l'âge de 86 ans

Jean-Pierre REY

le 21 décembre 2020 à l'âge de 77 ans

Francis CLAUZEL

le 1 janvier 2021 à l'âge de 75 ans

Émile ROCHE

le 6 janvier 2021 à l'âge de 95 ans

Sheila GRAHAM

le 9 janvier 2021 à l'âge de 73 ans

Nadine SIROUET

le 14 janvier 2021 à l'âge de 75 ans

Denise JOBIT, veuve CHARIER

le 18 janvier 2021 à l'âge de 94 ans

Jeanine GRACIE, veuve DAIGUZON

le 27 janvier 2021 à l'âge de 97 ans

Lucienne MARTIN

le 29 janvier 2021 à l'âge de 88 ans

Patrick VERGNAUD

le 31 janvier 2021 à l'âge de 59 ans

Louis DESSET

le 3 février 2021 à l'âge de 95 ans

Jacques LAUNOIS

le 4 février 2021 à l'âge de 78 ans

Émile FLESCHE

le 7 février 2021 à l'âge de 79 ans

Francine MATHIEU, veuve SPRIET

le 10 février 2021 à l'âge de 92 ans

Bleurette GEOFFROY, veuve RENÉ

le 24 février 2021 à l'âge de 87 ans

Nicole VIGNERON

le 25 février 2021 à l'âge de 68 ans

Bienvenue aux bébés

Aïa WAGUAF

le 21 décembre 2020 Châteaubernard

Félicitations aux mariés

Gérard HEURTEBISE et Martine REMI

le 12 décembre 2020 à Châteaubernard

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.



Ouverture du cimetière

Les horaires

Conformément au règlement municipal du cimetière, les horaires d'ouverture sont :

Période d'hiver

du 8 novembre au 31 mars de 8h à 17 h 30

En dehors de ces horaires les portes sont automatiquement fermées, par gâches électriques.

Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour laisser sortir après l'heure de fermeture.



La gestion du cimetière évolue



On pourrait croire que le cimetière est un lieu figé. C'est au contraire un endroit en constante évolution, avec des concessions perpétuelles qui tombent en ruine et qu'il faut reprendre, des concessions désormais plus courtes, de nouvelles inhumations, des pratiques qui changent... Sa gestion devient plus complexe, et un suivi plus rigoureux s'impose. Aussi la mairie met à jour son logiciel, avec un inventaire complet de la nécropole, où chaque emplacement sera identifié avec une photo et un numéro, et ses occupants répertoriés. Il sera ainsi possible de

gérer avec exactitude les attributions et les reprises de concessions. Un travail d'envergure réalisé avec l'appui de l'ATD 16, qui fournit le logiciel et procède à l'inventaire.

OPPOSITION

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins,
Cher(e)s Ami(e)s,

Quand l'Opposition n'est pas timorée, elle a bien des difficultés à se faire entendre face à une Majorité qui donne et reprend la parole aux élus de l'Opposition et se donne le dernier mot sur tous les points à l'ordre du jour en mettant fin à la séance du conseil municipal pour clore l'expression de la minorité.

Certains élus de la Majorité utilisent tout un arsenal verbal pour empêcher le libre jeu de la démocratie et confondent autorité et autoritarisme en ne pratiquant que le rapport de force, ce qui se traduit par une faiblesse dans la gestion communale au détriment de nos concitoyens.

Malgré les conditions particulières face à la crise sanitaire, il est toujours judicieux que les Castelbernardin(e)s désireux de connaître les femmes et les hommes qui sont responsables du développement de notre ville soient curieux de voir comment se déroule une séance du conseil municipal en y assistant (hors couvre-feu) et comment les sujets à l'ordre du jour y sont abordés par la Majorité et l'Opposition.

Châteaubernard est une commune d'importance moyenne, située à proximité de Cognac, elle s'est beaucoup urbanisée, les entreprises et les commerces sont venus s'y établir et les gens, séduits par cette proximité de quartiers agréables ont voulu et veulent y habiter : des lotissements se sont bâtis et des petits immeubles ont été construits, créant autour du centre ancien (mal nommé " le bourg ") un tissu assez dispersé d'habitations, sans grande cohérence urbanistique. Châteaubernard fait partie de l'agglomération urbaine de Cognac, ce qui veut dire qu'il n'y a plus de coupure nette de l'urbanisation entre les deux villes, que les habitants vont facilement de l'une à l'autre pour travailler, faire leurs achats, se distraire. Notre commune n'a plus un développement indépendant ; il est lié à celui d'un immense fourre-tout, l'agglomération toute entière des 57 communes de Grand-Cognac qui absorbe et prive notre commune des nombreuses compétences transférées, sans un véritable débat populaire, à des élus absents de notre territoire.

La Base Aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard est en pleine croissance avec le transfert de l'École de Chasse de Tours et d'une montée en puissance du secteur des drones dont l'activité est certainement celle d'un domaine dans lequel l'Armée de l'Air a de légitimes ambitions. Cela va s'accompagner de l'apport d'une population nouvelle composée de militaires et de leurs familles. Cet apport favorable de population pour notre communauté, n'est pas sans poser le problème de son accueil en matière d'habitat et qui doit s'accompagner de la réalisation d'équipements publics avec une meilleure anticipation des besoins. Pour cela et pour la mise en valeur de Châteaubernard ses élus doivent répondre à la volonté de donner et de redonner aux anciens et nouveaux habitants les moyens de décider de leur cadre de vie. Dans cet espoir et surtout, dans celui que nous sortions le plus vite possible vainqueurs de la pandémie qui nous affecte toutes et tous.

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu de Châteaubernard
Tél : 05.45.32.06.47

MAJORITÉ

Les élections se suivent, à un rythme qui peut paraître parfois rapide : en 2019, élections européennes, en 2020, les municipales, les 13 et 20 juin prochains auront lieu les régionales et départementales, en 2022, ce sera l'élection présidentielle et les législatives. Alors, faut-il voir le verre à moitié plein ou le verre à moitié vide ? En d'autres termes, devons-nous nous féliciter d'être fréquemment associés à ces choix, ou sommes-nous trop souvent sollicités pour désigner nos représentants ?

Élire nos maires, nos députés, notre président, nous paraît naturel. Mais, à bien y réfléchir, le suffrage universel, vraiment universel, est relativement récent, puisque le droit de vote n'a été concédé aux femmes qu'en 1945... après de longues années de revendication, et la première élection du président de la république au suffrage universel ne date que de 1965. Ce qui nous semble normal aujourd'hui est en fait l'aboutissement d'un processus initié par la Révolution française, marqué par des avancées et des reculs au fil des régimes qui se sont succédé depuis 1789.

Encore aujourd'hui il peut être mis à mal : dans de nombreux pays, il est soumis à des pouvoirs autoritaires, et ici aussi il est contesté, sur le mode : "de toutes façons ça ne sert à rien d'aller voter". Difficile de se plaindre des élus lorsqu'on a refusé de participer à leur choix...

Bien sûr, le fait majoritaire ne permet pas toujours à notre candidat préféré d'être élu. Mais plus le nombre des votants est élevé, plus il y a de chances que les vainqueurs des scrutins soient représentatifs de la nation. Et plus les électeurs sont nombreux à s'exprimer, plus la responsabilité de l'élu est importante, car le mandat qui lui est donné est clairement approuvé.



Voter, c'est exprimer son avis, à l'occasion d'une élection ou d'un référendum, c'est participer activement à la vie de la collectivité. Ne pas voter, c'est se taire, accepter que les autres décident pour nous, et c'est aussi affaiblir la démocratie, car, à l'inverse d'une marque de piles bien connue, le droit de vote ne s'use que si on ne s'en sert pas.

Et si ce que nous tenons aujourd'hui comme un droit, nous le considérons comme un patrimoine durement acquis ? Alors cela deviendrait un devoir de le préserver, et de le transmettre à nos successeurs.

Les 13 et 20 juin, allons voter !

CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS

SONT INCLUS LES REPORTS DÙS AUX JOURS FÉRIÉS.

MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET	
L1		J1		S1	FÉRIÉ	M1		J1	
M2		V2		D2		M2		V2	
M3		S3		L3		J3		S3	
J4		D4		M4		V4		D4	
V5		L5	FÉRIÉ	M5		S5		L5	
S6		M6		J6		D6		M6	
D7		M7		V7		L7		M7	
L8		J8		S8	FÉRIÉ	M8		J8	
M9		V9		D9		M9		V9	
M10		S10		L10		J10		S10	
J11		D11		M11		V11		D11	
V12		L12		M12		S12		L12	
S13		M13		J13		D13		M13	
D14		M14		V14		L14		M14	FÉRIÉ
L15		J15		S15		M15		J15	
M16		V16		D16		M16		V16	
M17		S17		L17		J17		S17	
J18		D18		M18		V18		D18	
V19		L19		M19		S19		L19	
S20		M20		J20		D20		M20	
D21		M21		V21		L21		M21	
L22		J22		S22		M22		J22	
M23		V23		D23		M23		V23	
M24		S24		L24	FÉRIÉ	J24		S24	
J25		D25		M25		V25		D25	
V26		L26		M26		S26		L26	
S27		M27		J27		D27		M27	
D28		M28		V28		L28		M28	
L29		J29		S29		M29		J29	
M30		V30		D30		M30		V30	
M31				L31				S31	

Sac noir

Une fois les emballages triés dans le sac jaune, les déchets de cuisine et de jardin mis dans le composteur, les encombrants et les toxiques amenés en déchetterie... il reste dans les sacs noirs uniquement les déchets non-valorisables.

Les déchets non-valorisables : Couche-culotte, papiers et serviettes souillés, vaisselle et petits objets cassés, cartons souillés, produits à usage unique (lingette, rasoir jetable, brosse à dents, éponge, cotons-tiges, serviette hygiénique...)... ne se recyclent pas. Ils doivent donc être jetés dans le sac noir.



Les masques jetables (chirurgicaux ou FFP2), vont dans les sacs noirs.

Ce sont des déchets souillés non recyclables, non compostables, qu'il ne faut en aucun cas jeter en sac jaune, ni mettre au compost. Ils ne doivent pas être jetés sur la voie publique : très peu biodégradables, ils mettent 400 ans à disparaître, et avec cette durée de vie, le risque de les retrouver dans les océans est considérable.

Respectons notre planète, nous n'en avons qu'une !

